

L'Œuvre du trousseau

Dans sa séance du 1er juin, le Conseil municipal de Roubaix avait à sanctionner une demande de subvention présentée par Mme la Directrice Pratique de jeunes filles, Mme Roitelet, à l'Œuvre du Trousseau, d'une subvention annuelle.

Désireuse d'encourager cette initiative, l'Administration, adoptant les conclusions du rapport des 3e et 2e Commissions, accordait à l'Œuvre du Trousseau, une subvention annuelle de 3.000 francs.

QUEST L'ŒUVRE DU TROUSSEAU ?

Nous avons voulu, pour nos lecteurs, connaître en détail en quel consistait cette œuvre du trousseau. Sans doute, son titre était déjà significatif, mais il ne renseignait pas suffisamment sur le fonctionnement d'une initiative qui est, on va le voir, excellente.

Mme Roitelet, Directrice de l'École Pratique de Commerce et d'Industrie pour jeunes filles, qui joint à son titre une distinction, une compétence unanimement louée, a bien voulu nous recevoir et nous documenter.

Il est 9 h. 30. Dans la cour de l'Établissement où l'on se trouve, pour les malades de maison complètes, pour le commerce et l'industrie de notre grande cité, des collaboratrices parfaites, de grandes jeunes filles, élèves des cours du jour, prennent leur récréation.

Une joie saine et fraîche, se répand autour d'elles, s'affirme avec quelque éclat, dans l'atmosphère des jeux, et leur nécessaire d'animation.

C'est plaisir de les voir gracieuses, légères, ardentes, rétablir l'équilibre indispensable à leur être.

L'Œuvre du trousseau ? nous dit Mme Roitelet, est née, tout naturellement de l'orientation même de nos études, de nos travaux, de nos réalisations. Nous préparons à son rôle familial et social la femme de demain. Or, si la famille est une chose morale très haute, cellule première de la Patrie, elle est aussi une association qui a besoin pour vivre et se développer, d'être placée dans les meilleures conditions possibles.

Et le bien-être constitue l'élément sur lequel la famille trouve une base solide. Que de jeunes ménages, préparés avec amour, se trouvent traversés d'orages, parce qu'il n'y a pas, je ne dis pas le superflu, mais le nécessaire.

Le nid, alors, devient un lieu de discussions et est froid, on le déserte. Et ainsi, le pour, suit, dans la vie, presque le dégoût, une existence qu'on pensait voir s'écouler heureuse.

Autrefois, dans les familles, il y avait pour le bien-être, une sorte de luxe, des richesses parfumées de lavande, dans les vieilles armoires de nos aïeux.

L'Œuvre du trousseau, nous dit Mme Roitelet, a pour but d'amener vers cet amour du lin, et comme on n'aime bien ce que ce qu'on fait soi-même, cette œuvre demande, à celles qui y participent, la totale confection de leur trousseau. C'est-à-dire, du reste, nos statuts, dit Mme Roitelet.

Article 2. — Cette œuvre a pour but de donner aux jeunes filles les habitudes de travail, d'ordre, de prévoyance, de développer en elles l'amour du foyer domestique en leur facilitant la confection d'un trousseau.

SON FONCTIONNEMENT

Sont membres participants, les jeunes filles âgées de 12 ans au moins et de 18 ans au plus, ayant fourni un bulletin d'adhésion signé par le père, à défaut par le tuteur, et qui se soumettent aux statuts.

Le trousseau, entièrement confectionné par les intéressées, est dans l'École, soit dans la famille, comprend :

- 6 chemises de jour ;
- 3 pantalons ;
- 10 combinaisons ;
- 12 mouchoirs ;
- 22 torchons ;
- 22 serviettes de table ;
- 2 nappes ;
- 4 têtes d'oreillers ;
- 4 draps ;
- 2 tabliers-blouses.

Toutes les fournitures : tissus, toile, fil, etc., sont fournies gratuitement aux adhérentes. Mais elles doivent verser, en qualité de membres participants, une cotisation fixée par les statuts.

Le trousseau est conservé à l'École, dans un casier particulier à chaque sociétaire. Il est remis à la jeune fille à l'âge de 18 ans, à la condition que les versements aient été intégralement effectués.

IL FAUT AIDER CETTE ŒUVRE

Il n'est pas besoin de longuement insister pour souligner tout l'intérêt matériel et moral d'une telle œuvre.

Cette initiative est plus louable que méritoire, elle est encouragée. Pour étendre ses bienfaits à un nombre toujours plus grand de jeunes filles, l'œuvre fait appel au concours de tous.

Il faut des ressources pour assurer la fourniture des matières indispensables à la confection des trousseaux. Aussi l'œuvre, en dehors des cotisations de ses membres participants, accepte-t-elle, avec reconnaissance, les dons qui pourraient lui être faits.

Toute personne qui verse une somme minimum de 100 francs est membre fondateur. On est membre honoraire en versant une modeste cotisation de 10 francs.

Mme Roitelet doit être chaudement félicitée de sa remarquable et si opportune institution. Nous sommes persuadés que les concours ne lui manqueront pas, et que les contributions volontaires à l'Œuvre du Trousseau, nombreuses et importantes, lui permettront de développer et d'étendre les bienfaits de cette association à un nombre toujours plus grand de futures maîtresses de maison.

L'Assemblée générale de l'Union des Mutuels et Réformés

Dans la grande salle des adjudications de l'Hôtel de Ville, les membres de l'Union des Mutuels et Réformés, ont tenu dimanche 13, à 10 h. 30, leur assemblée générale.

M. Gibon, président de l'Union, a été élu, MM. P. François, président honoraire ; M. G. Platel, secrétaire ; M. Vandervest, trésorier ; les membres du Conseil d'Administration, ainsi que M. Liernan.

Le Président en ouvrant la séance donne lecture des noms des cinq mutuels décédés dans le courant de l'année, adresse aux familles les condoléances de l'assemblée entière.

Le secrétaire, M. Platel, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui fut adoptée. M. Vandervest, trésorier, expose ensuite la situation financière de l'Union qui est des plus florissantes.

M. Dorez, rapporteur, au nom de la Commission de contrôle, félicite M. Vandervest, pour l'ordre avec lequel, il tient sa comptabilité. On procède ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration par un scrutin secret.

Président honoraire, M. P. François ; vice-président honoraire, M. J. Journez ; président, M. Gibon ; secrétaire honoraire, M. G. Buysse ; secrétaire général, M. Bertrand Bourgeois ; secrétaire, M. G. Platel ; trésorier général, M. Vandervest ; trésorier, M. Dubois ; trésorier adjoint, M. Bouchard.

Après avoir allusion au prochain Congrès de la Fédération des Mutuels et Réformés, à Arras, les membres de l'Union, ont, en outre, discuté les grandes lignes de ce Congrès, et notamment les questions des retraites, des pensions et de l'Office des Combattants.

Quant à la question des retraites, le paiement en sera assuré par un fonds de réserves de l'Association.

Ces diverses propositions sont adoptées par l'Assemblée ; elles seront toutefois étudiées par le Conseil d'Administration et feront l'objet d'un rapport pour la prochaine réunion générale.

Enfin, M. Liernan, député de Roubaix, a prononcé la parole, pour déclarer qu'il sera à la Chambre, le défenseur des intérêts des anciens combattants et aussi de tous les travailleurs.

M. Gibon fit ensuite appel à la bonne volonté des membres pour placer les derniers cartels de la souscription, pour que le tirage puisse en être effectué sans retard.

L'Assemblée générale se termina par l'habile tombola.

Une visite au III^e Salon d'art photographique

Nous devons beaucoup de jolies choses à l'Amicale-Photo, D'abord d'entreprendre et de développer la photographie, de l'orienter vers une perfection qui étonne par son originalité et tend véritablement à l'art, ensuite d'organiser des promenades instructives dont chacun tire un bénéfice et, enfin, de provoquer des expositions qui sont de nos jours.

Nous avons dit, à l'occasion du vernissage, quelques mots du III^e Salon qui pas plein, en ce moment, aux Galeries Dujardin. Nous devons compléter nos impressions, car, vraiment, une exposition de cette importance mérite mieux que ce que nous en avons dit.

Revenons à l'initiative de l'Amicale-Photo, plus de 1.500 épreuves ont été envoyées. Elles ont, comme origine, 25 nationalités différentes. Et cela est parfait, car, par comparaison on peut se faire une idée du développement de l'art photographique dans le monde.

Le Jury s'est montré très sévère. Il n'a retenu que 681 épreuves, mais elles sont de qualité. Disons, sans crainte, que l'exposition est ouverte au public, gratuitement, jusqu'au 14 juin, et que nous engageons vivement nos lecteurs à la visiter.

Le Musée, le Danemark, l'Écosse, la Hollande, la Hongrie et la Norvège ont fait parvenir d'excellentes photographies, d'un genre très personnel et très original, qui marque le caractère de ces pays.

De la Russie, nous citerons un très beau bromure de Ivanoff-Aliouloff ; N° 640. « Paysage désert », et un autre bromure de Georges Termiru ; « Près de la mer », n° 632. Le Polonais Zygmunt, nous a envoyé un bromure de l'océan, une belle étude de l'effet d'un ciel saillant. « Lueur du Monde », n° 622. On remarque également du même artiste, un autre bromure : « Sursaut Corda », n° 618.

On peut également se réserver les œuvres de l'Italien Roberto Baccarini. Des 6 bromures qu'il présente, on ne sait lequel est le plus beau ? Est-ce « Éclopée », n° 376, ou bien les deux « Nuits », n° 377, qui nous font voir, dans l'obscurité et surtout par leur teinte violette, sont tout à fait remarquables.

On se rappelle également de « La Strada Maestra », n° 388 et de « L'ami Lucien », n° 389, de Mouchi Ernesto ?

Les Allemands présentent également d'excellentes œuvres. On les aimera, peut-être un peu moins violentes que nos nôtres.

« Mendiant », de Wegelzang, n° 80, est un très beau report de bromoil.

« Les deux », de M. J. Chatelet, n° 270, et « Oubli », n° 271, de Petrocelli ; « Pennsylvania Station », n° 290, de l'Église de la Trinité en Italie, n° 281, et « Tragédie », de Zuzuki, n° 285, graphiques pas moins de très belles épreuves.

Les Belges n'ont pas exposé autant de photos, mais les Américains, mais ils n'en présentent pas moins de très belles épreuves.

On remarque également deux « Têtes d'enfants », n° 124 et 125, de Marchy, faites d'un procédé spécial, l'« Amylo Carbone », qui limite à s'y reprendre la photographie, ainsi que deux autres de Raymond de Ruyck, « L'œil de l'hibou », n° 127, « Matinée brumeuse », n° 129, et deux autres bromures de Herslevin : « Matin d'Hiver », et « Matin d'Automne », n° 109 et 110.

Enfin les Français forment le groupement le plus important et peut-être le plus varié.

On citera, du Commandant Puyo, une « Symphonie », traité avec simplicité en tons complémentaires, est une des œuvres capitales du Salon. Technique impeccable et science du ton au plus haut point, le tout servi par un esprit de recherche qui dépasse de beaucoup l'ingéniosité.

Madame Albin Guillot nous présente de très belles études représentant des têtes d'enfants. Trois têtes de chat sont également tout à fait remarquables.

On peut encore citer les « Orphelins », de « Filieuse », et « Musée du Musée », de Henri Renaud.

Deux bromures du Docteur Villotte : « Dans le soleil », de Noutel ; un bromoil de Marsédat ; « Vieilles rues de Paris », et un agrandissement de « Marie-Basse », de M. G. Platel.

M. Caingnot nous présente un amusant « Guitard aux Champs Elysées », et « Le Marché Parmentier », de MM. A. et J. Journez.

En somme, il y a au III^e Salon d'Art photographique international, que des choses splendides et cette exposition fait le plus grand honneur à l'Œuvre du Trousseau et à son rare bonheur.

Au sortir d'un bal, des Polonais se livrent un sanglant combat

DEUX SONT GRIÈVEMENT BLESSÉS ET PLUSIEURS ARRESTATIONS ONT ÉTÉ OPÉRÉES

Nous avons relaté hier, brièvement, en raison de l'heure tardive ou plus exactement, la querelle tragique qui mit aux prises place Chevreul, plusieurs Polonais.

Voici des détails plus complets sur cette scène sanglante, qui faillit se terminer sur un crime.

APRÈS AVOIR DANSE

Au cours de la nuit de dimanche, les sujets polonais Belowski Joseph, âgé de 32 ans, demeurant rue Solitaire, 15 et son camarade Potchowski Vladislav, 23 ans, cantonnier, demeurant rue de Mouvoux, 56, revenaient, avec leurs compagnes, de passer quelques heures dans un bal.

Ils s'étaient bonnement amusés, mais leurs compagnes avaient été plusieurs fois importunées par d'autres Polonais, probablement jaloux.

Il était environ 23 heures 30. Dans la rue de la Gare, deserte, les deux couples suivirent la direction de la Grande Place et ils arrivaient sur la place Chevreul, quand ils furent rejoints par un trio de compatriotes, les mêmes qui s'étaient montrés désagréables au bal.

Ceux-ci voulurent renouveler leurs félicités envers les deux femmes. Une dispute s'éleva, tumultueuse, puis tragique.

Dans l'animosité, des coups furent donnés de part et d'autre. Les deux femmes furent lésées de deux blessures, l'une à la nuque, l'autre à la main, et furent transportées à l'Hôpital, où elles ont été opérées.

Les cris de terreur poussés par les femmes furent bientôt dominés par les gémissements de douleur de deux blessés qui, très sérieusement atteints, au moyen d'instruments tranchants, des couteaux probablement, perdirent leur sang en abondance.

LA POLICE INTERVIENT

Par un hasard tout à fait heureux, un agent de police, ayant terminé son service de surveillance, passait par là. Au bruit de la dispute, il se hâta d'accourir. C'était l'agent Comère, du poste central. Son intervention opportune fit cesser le combat.

Les trois assaillants prirent la fuite, laissant les deux blessés gisant sur le sol ; ils eussent, sans cela, été probablement achevés. Et leurs campagnes maltraitées également.

IL ÉTAIT TEMPS

L'agent Comère, dont il convient de louer le courage, se lança sans hésiter à la poursuite des fugitifs. Il parvint à arrêter l'un d'eux. Pendant ce temps, une patrouille de police, accourue sur les lieux du combat, s'occupait des blessés.

L'un d'eux fut transporté chez M. le docteur Vitou, habitant à quelques pas. Il avait la face ensanglantée et un filet de sang coulait de la région temporale, avec une telle abondance qu'il serait mort sans la rapide intervention de M. le docteur Vitou.

Ce dernier se hâta de faire transporter le blessé dans sa clinique. Il constata une double lésion de l'artère temporale et diverses autres blessures à la face. La première était mortelle. On procéda à l'amputation de son bras droit, au-dessus de la main, et à la suture de son sang. Grâce à des points de suture, elle put être arrêtée et, vers une heure du matin, Potchowski Vladislav put être reconduit à son domicile, 66, rue de Mouvoux.

LA DEUXIÈME VICTIME

L'autre blessé, Dekowski Joseph, avait été conduit au commissariat central de police, où il reçut les soins pressés de M. le docteur Delahaye. Il présente plusieurs blessures à la face, à la nuque, à la main, et une plaie pénétrante dans la région dorsale gauche, un peu au-dessus de la ceinture.

La voiture d'ambulance de la Fraternité vint le prendre et le transporta à l'Hôpital, après avoir été pansé.

Première arrestation

Ainsi que nous l'avons dit, l'agent Comère fut assez heureux pour s'assurer de la personne d'un des auteurs du combat.

C'est un nommé Eziack Wlask, âgé de 25 ans, mineur, né à Palceina. Il a été conduit au commissariat central et immédiatement emprisonné.

Au cours de l'enquête ouverte avec diligence par M. André, commissaire de police de permanence, le magistrat découvrit ses complices. Ils sont au nombre de trois.

D'abord, à 1 heure 30 du matin, le service de sûreté cueillit chez lui un des agresseurs ; Jean Ziwocki, demeurant rue des Longues-Haies, 99.

Ce serait lui qui, aux dires de ses complices, aurait commencé à porter les premiers coups.

Habilement questionné, Ziwocki dénonça ceux qui, avec lui, participèrent à cette scène brutale.

Joseph Ganderski, 22 ans, demeurant 134, rue d'Alger et son frère Antoine, 18 ans, demeurant 141, rue des Longues-Haies.

Comme les agresseurs présentaient aussi des blessures, Ziwocki, une plaie à la paume de la main ; les deux frères Zanderski, une entaille à la nuque et au poignet, on peut dire que les torts sont réciproques et que tous les coups ont vraisemblablement été poursuivis pour coups et blessures réciproques.

Hier, à 18 heures, Ziwocki, Zanderski et les deux frères, Joseph et Antoine Zanderski, étaient conduits au commissariat central de police pour, de là, être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Expositions et Grands Concours Agricoles

Le samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 octobre, sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, de l'Office départemental agricole, du Conseil général et de la Municipalité de Roubaix.

15.000 FRANCS DE PRIX

Exposition Internationale de machines agricoles. — Les samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 octobre, boulevard Gambetta.

Concours de vaches laitières. — Le dimanche 14 octobre, à neuf heures du matin, au boulevard Gambetta.

Exposition des produits agricoles ; des produits des lins Ouvriers ; des travaux scolaires (maîtres et élèves), et des industries agricoles. — Les dimanche 14 et lundi 15 octobre, à 10 heures, L'« Ancienne », rue du Grand-Chemin, 10.

Exposition de volailles et animaux de la Basse-Cour. — Organisée avec le concours des membres de la Société des Aviculteurs du Nord, salle de l'« Ancienne », les samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 octobre.

Exposition Internationale d'Horticulture. — Organisée par le Cercle Horticole de Roubaix à la salle des fêtes, rue de l'Hippodrome, samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 octobre.

Concours de chevaux de gros traits reproducteurs. — Lundi 15 octobre, à dix heures du matin, boulevard Gambetta.

Concours de chevaux de traits et d'attelage, au profit des pupilles et commerçants. — Le même jour, à quatorze heures, boulevard Gambetta, avec défilé cortège dans les rues de Roubaix, après classement des opérations.

Des récompenses publiques, organisées par la municipalité, compléteront ce programme.

Le 14 juin et juillet, auront lieu les visites des fermes pour l'attribution des prix culturels. Des primes-récompenses seront accordées aux sections des jardins-ouvriers les mieux entretenus et les plus productives.

Des primes et récompenses seront également accordées aux ouvriers, ouvrières agricoles et servantes de ferme qui ont les meilleures récoltes.

NOTA. — Les inscriptions et demandes de renseignements, pour ces concours et expositions, devront être adressées au secrétaire du Comité Agricole, Palais de la Bourse : 10, rue de Valenciennes.

Inscriptions pour les visites de fermes et jardins : avant le 30 juin 1928.

Inscriptions pour les autres concours : avant le 1er octobre 1928.

FESTIVITÉS DES QUARTIERS SAINT-ELISABETH ET FRATERNITÉ

Le Comité adresse tout particulièrement ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur concours et leur dévouement.



Catalogue Franco, Cycles Peugeot, Boulogne (Doubs)

La carte « Parcours », qui sera remise lors de l'inscription, servira de carte d'identité à la frontière.

Le voyage se fera par train spécial dont le départ approximatif est fixé vers 6 heures et le retour à Roubaix vers 22 heures.

REMERCIEMENTS

La famille MEIRIAEGHE-VERSCHERDE remercie sincèrement les personnes qui ont contribué à son mariage, ainsi que les amis et connaissances, ainsi qu'empêchés, leur ont fait parvenir leurs condoléances.

UNION LYRIQUE. — Ce soir à 20 heures, au siège, réunion obligatoire, remise des cartes, non vendues. Sont spécialement convoqués : Marceau, Dhulander et Viger.

L'ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Pour fêter dignement la nomination au grade d'officier d'Académie de son dévoué directeur, M. Fernand Hochin, notre populaire orphéon des « Anciens Combattants et Soldats » offrira à tous ses membres, amis et connaissances, une excursion en auto-car au Mont de l'Enclus, le dimanche 24 juin.

Le départ du siège le matin à 7 h. 30 et retour le soir au siège à 10 heures.

Les parents et amis qui désirent participer à cette belle fête de famille sont priés de se faire inscrire au plus tôt au siège, Café Dujardin, 41, rue de la Chapelle de Fer. Prix du voyage, 12 francs.

LE GROUPE FRATERNEL JEAN DELAULLE. — Répétition générale à 19 h. 30. Présence indispensable. Commissaire de service : M. Gonze Jules.

MELOMANES ROUBAISIENS. — Aujourd'hui mardi, répétition générale à 19 h. 30 au siège.

FESTIVITÉS ST-ELISABETH ET FRATERNITÉ. — Le programme des fêtes des 23, 24 et 25 juin est maintenant prêt. Les fêtes commenceront le dimanche 23 juin à 10 heures et se poursuivront jusqu'au dimanche 25 juin à 10 heures.

Le Comité adresse ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces fêtes.

Le Comité adresse également ses remerciements à la Commission Musicale, à son vaillant secrétaire M. Lucien Maréchal, à son trésorier M. Louis Bouchard, et à tous les membres du Comité, pour leur